DLP 17-7-85534005
I.S.S.N. : 0758-2374

®

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CÉDEX
ABONNEMENT ANNUEL : 105 F Régisseur Recettes D.D.A. CCP DIJON 3405 12 K



☎ (80)22.19.38 ÉDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 17 - 9 juillet 1985

CE QUI EST URGENT

- **Maïs :** Protection Pyrale en zones précoces
- **Pomme-de-terre :** Protection Mildiou et Doryphore

CE QUI PEUT ETRE UTILE

- Traitements herbicides (vivaces) en pré-récolte des céréales.

CE QUI EST INUTILE

- Anti-pucerons sur maïs

C E R E A L E S

PYRALE MAIS

SITUATION :

Le vol qui a débuté le 18 juin (Yonne - Jura) s'est généralisé à tous les secteurs infestés par le ravageur le 24 juin.

Les premières pontes ont été observées à compter du 1er juillet dans l'Yonne puis dans le Jura et en Haute-Saône. Elles peuvent désormais être présentes dans n'importe qu'elle situation de culture de maïs.

Les premières éclosions ont eu lieu le 8 juillet ce qui revient à dire qu'au plan technique **les interventions qui auront lieu du 10 au 20 juillet assureront la meilleure protection.**

Les contrôles de terrain semblent indiquer un parasitisme plus faible dans le Sud de la Côte-d'Or et en Centre Nivernais (vérifiez dans ces secteurs la présence de pontes sous les feuilles avant d'intervenir), alors qu'au contraire il parait plus important dans l'Yonne, la Bourgogne Nivernaise, le Nord de la Côte-d'Or, le Jura et la Haute-Saône.

STADE PHENOLOGIQUE :

Le stade du maïs est très variable : de 3 feuilles en zone d'altitude avec semis tardifs, il peut atteindre 12-14 feuilles dans les situations les plus précoces.

P. 128

Imprimerie de la Station BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ - Directeur-Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD

STRATEGIE

- Maïs n'ayant pas atteint le stade 5 feuilles : traitement inutile actuellement
- Maïs entre 5 et 8 feuilles : En raison du faible développement actuel de ces maïs, qui n'assure pas une rétention suffisante des granulés, et malgré les risques de pullulation de pucerons qu'ils risquent d'induire nous vous conseillons une protection à base de l'un des pyréthrinoïdes liquides actuellement autorisés.
  La période d'application doit être antérieure au 20 juillet, tout comme avec les granulés.
- Maïs ayant dépassé le stade 8 feuilles : l'utilisation d'**insecticides sous forme granulée est vivement conseillée à partir du 10 juillet pour les secteurs précoces, à partir du 15 juillet pour les secteurs plus tardifs** (Auxois, Centre Nivernais, zones d'altitude)

CHOIX DES PRODUITS

Reportez vous au dépliant SPV - AGPM joint à notre bulletin n° 6 du 3 avril 1985.

CULTURES LEGUMIERES

POMME-DE-TERRE

Maintenez la protection fongicide (Mildiou) et **insecticide** (Doryphore) car la pression de cette maladie et de ce ravageur reste constante.

*

*   *